



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES  
BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VITRERIE-  
LOT N°3- PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES  
BATIMENTS A VOCATION ADMINISTRATIVE,  
CULTURELLE ET SPORTIVE**

**DÉCISION N° DM-23-321  
EN DATE DU 08 AOUT 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-496 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Brigitte GAUVAIN, Adjointe au Maire;

**VU** la décision n° DM-23-282 en date du 12 juillet 2023 autorisant la signature de l'acte modificatif n°3 concernant le marché des prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie – Lot n°3 : prestations de nettoyage des bâtiments à vocation administrative culturelle et sportive ;

**CONSIDÉRANT** qu'une erreur matérielle a été faite concernant la date de début des prestations ;

## D É C I D E

### QU'IL CONVIENT DE LIRE

L'ajout des prestations se fera dans:

- L'ouverture du gymnase Georges Serre du 1er juin 2023 au 30 septembre 2023 pour un montant total de 7 327,68 € HT.

### EN LIEU ET PLACE DE

L'ajout des prestations se fera dans:

- L'ouverture du gymnase Georges Serre du 1er mai 2023 au 30 septembre 2023 pour un montant total de 7 327,68 € HT.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée du tourisme et des  
relations internationales,

***Signé***

**Brigitte GAUVAIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230808-lmc1H11115H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 08/08/2023  
Date de Publication : 08/08/2023